BIEN VIVRE ENSEMBLE – RÈGLEMENTATION

Le bruit, les déjections canines, les feux… trois sujets où les besoins des uns peuvent créer des nuisances pour les autres ou pour le cadre de vie. Pour faciliter la vie en commun, des règles précisent les droits et les devoirs de chacun.

LES CHIENS ET ANIMAUX DOMESTIQUES

LES NUISANCES SONORES

BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

LES DÉCHETS

LES ZONES DE RENCONTRE

TROTTINETTES ÉLECTRIQUES : RÉGLEMENTATION

LA PÊCHE, UN LOISIR RÉGLEMENTÉ

CIRCULER À VÉLO : RAPPEL DES RÈGLES DE CIRCULATION



LUTTE CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

CONTACT

Police municipale
Tél : 01 60 22 33 66

Envoyer un message mailto:service-courrier@lfsj.fr

Espace des Pelletiers
9, rue Goury – 77260 La Ferté-sous-Jouarre

Ouverture au public :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h

MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE

Place de l'Hôtel de Ville
77260 LA FERTE-SOUS-JOUARRE

01 60 22 25 63

Nous contacter

Copyright 2026 MAIRIE DE LA FERTÉ-SOUS-JOUARRE